

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité : Commune de Bar-sur-Aube

Type d'annonce : Avis d'appel à la concurrence

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT

Référence: 2025-05

Date de mise en ligne : Le jeudi 21 août 2025 à 11:30:02

Date de clôture : Le vendredi 03 octobre 2025 à 12:00:00

Titre: Fourniture de carburants en stations-services par cartes accréditives ou délivrance

de bon d'enlèvement

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[12/09/2025 à 16:09:43] Bonjour,

Afin de chiffrer notre offre financière sans entrainer l'irrégularité de l'offre ou pouvons nous ajouter nos frais ? dans l'AE ?

[12/09/2025 18:05:41] Les frais éventuels sont à ajouter en dessous du tableau des prix dans le BPU. Il n'est pas nécessaire de les remettre dans l'acte d'engagement.

[04/09/2025 à 08:40:09] Bonjour,

Pouvez-vous nous indiquer quelle date exacte de référence de prix de carburant nous devons utiliser pour compléter le BPU afin que chaque candidature utilise la même date et que l'analyse soit ainsi plus juste? Merci.

Cordialement,

1.00/00/2005 00:04:27 I Commo indiqué dons la règlement de conquitation la prix à indiquer est la prix à la nomne

[08/09/2025 09:01:37] Comme indiqué dans le règlement de consultation, le prix à indiquer est le prix à la pompe le jour de la remise de l'offre

Questions / Réponses

[25/08/2025 à 11:28:04] Bonjour,

Nos cartes sont soumises à un abonnement annuel, pouvons nous répondre à votre consultation en incluant le coût de l'abonnement sans risque d'irrégularité ?

Dans l'attente,

Cordialement

[26/08/2025 08:54:08] Les abonnements de carte sont acceptés , ils seront pris en compte dans le critère « prix »